

Envoyé : mardi 8 mars 2022 17:25
À : akrehmeier <akrehmeier@marseille.fr>
Objet : Salle école élémentaire Antoine de Ruffi.

Monsieur Krehmeier Maire du 2/3,

Afin de faciliter la participation citoyenne des nouveaux résidents du secteur Euroméditerranée, le CIQ Arenc-Villette a fait une demande afin d'occuper une fois par mois la salle située à l'école élémentaire Antoine de Ruffi.

Or, nous avons eu la mauvaise surprise d'apprendre que la ville de Marseille nous demande une participation financière (en PJ) de 22,09 Euros par occupations de 3 heures.

Vous trouverez ci,-dessous le courriel, que nous avons fait parvenir au service concerné de la mairie afin de demander la gratuité de l'occupation.

Par la présente, le CIQ vous demande si vous pouvez intervenir auprès de ce service afin d'appuyer notre requête .

Nous vous remercions par avance et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués

CIQ Arenc-Villette
Vice Président